canton de vaud
DEF Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Brochure annuelle de Béthusy

Bienvenue à Béthusy

Année scolaire 2026-2027

Etablissement primaire et secondaire de Béthusy
Av. de Béthusy 7 – 1005 Lausanne
www.e-bethusy.ch – wwww.vd.ch/scolarité | 021 315 47 01 | bethusy@lausanne.ch

À GARDER TOUTE L'ANNÉE !

Table des matières

1. Communication de la direction 3

1.1. Mot du directeur 3

1.2. Dates des soirées d'informations pour les parents 4

1.3. Horaire des périodes 4

2. Coordonnées de l'établissement 5

3. Les structures d'aide 7

4. Prise en charge des élèves victimes de harcèlement 9

5. Règlement 10

6. Procédure pour les absences et les demandes de congé 11

7. Appuis 14

8. Cours facultatifs 15

9. Accompagnement professionnel et permanence informatique 18

10. Accueil parascolaire et devoirs accompagnés : 7ème et 8ème 19

11. Aide aux devoirs : 9ème à 11ème voie générale 23

12. Accueil libre au réfectoire pour repas de midi : 9ème à 11ème 24

13. Fonctionnement du réfectoire 25

14. Informations de la commission d'établissement (CET) 27

15. Plan de l'établissement 29

Mise à jour évolutive de la brochure sur le site internet de Béthusy via le code QR suivant :

1. Communication de la direction

1.1. Mot du directeur

Madame, Monsieur,

L'heure de la rentrée est venue pour les élèves de Béthusy. J'espère que chacun a pu profiter de cet été pour se reposer afin de commencer cette nouvelle année, la première à Béthusy pour les élèves de 7ème, avec enthousiasme et motivation. Je souhaite à tous nos élèves une excellente rentrée scolaire et leur adresse mes meilleurs vœux de réussite.

Je vous invite à consulter notre site internet (www.e-bethusy.ch) de manière à organiser au mieux cette reprise. Vous y trouverez notamment les renseignements utiles au bon déroulement de la vie scolaire. Vous pouvez également consulter le site du Canton de Vaud (www.vd.ch/scolarite) afin de prendre connaissance des informations générales liées à la scolarité obligatoire. Nous reviendrons sur les éléments les plus importants lors de la soirée des parents dont vous trouverez les dates à la page suivante de ce présent document.

Lien site internet EPS Béthusy

Nous vous transmettrons les circulaires par e-mail chaque fois que cela est possible. Il est donc important que nous disposions de l'adresse e-mail d'un parent au moins. Si tel n'est pas le cas, je vous prie de nous l'indiquer dans le document « Données personnelles de l'élève ».

Vous trouverez dans cette brochure des informations importantes, notamment la présentation des « bonnes pratiques » pour annoncer les éventuelles absences de votre enfant. Nous vous remercions de bien vouloir garder cette brochure et de respecter cette procédure qui nous permet de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Pour terminer, je vous informe qu'il est possible que votre enfant soit photographié ou filmé durant cette année scolaire. Dans ce cas, je précise que l'objectif sera toujours lié à la pédagogie, à la formation des maîtres ou encore à l'amélioration du climat scolaire. L'usage de ces images sera interne et elles ne seront en aucun cas diffusées publiquement sans accord express des élèves concernés et de leurs parents. Malgré tout, si vous ne souhaitez pas que votre enfant figure sur de telles images, je vous remercie de me le faire savoir par écrit.

Tout en vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Directeur :

Vincent Friderici

1.2. Dates des soirées d'informations pour les parents

Pour chaque classe il est prévu une soirée des parents lors de laquelle vous recevrez des informations concernant la scolarité de votre enfant. Vous trouverez les dates de ces soirées ci-dessous :

7ème année : lundi 31 août 2026 dès 19h.

8ème année : mardi 8 septembre 2026 à 18h45.

9ème année : jeudi 24 septembre 2026 dès 18h45

10ème voie prégymnasiale et générale : lundi 26 octobre 2026, heure à confirmer.

11ème et 12ème année : mardi 29 septembre 2026 à 19h30.

Acc primaire et Acc secondaire : se référer à la communication des maîtresses et maîtres de classe.

Vous recevrez prochainement davantage d'informations quant à l'organisation de ces soirées mais nous vous invitons d'ores et déjà à réserver ces moments.

1.3. Horaire des périodes

Période 1	8h15-09h00	Période 6	12h50-13h35
Période 2	09h05-09h50	Période 7	13h40-14h25
Période 3	10h10-10h55	Période 8	14h30-15h15
Période 4	11h00-11h45	Période 9	15h30-16h15
Période 5	11h50-12h35	Période 10	16h15-17h00

2. Coordonnées de l'établissement

Secrétariat : EPS Béthusy – Avenue de Béthusy 7 – 1005 Lausanne
021 315 47 01 bethusy@lausanne.ch

Lu-Ma-Je-Ve: 8h00-12h30 & 13h15-16h30
Me: 8h-12h30

Directeur
M. Friderici 021 315 47 01 bethusy@lausanne.ch

Doyen 7P
M. Nicollier 021 315 47 20 bertrand.nicollier@lausanne.ch

Doyenne 8P -ACC primaire
Mme Paris 021 315 47 08 dolores.paris@lausanne.ch

Doyenne VP
Mme Massonnet-W. 021 315 47 09 catherine.massonnet@lausanne.ch

Doyenne 9VG – 12 CERT – ACC secondaire
Mme Lequet 021 315 99 74 annika.lequet@lausanne.ch

Doyen 10VG-11VG
M. Castelli 021 315 47 07 alessandro.castelli@lausanne.ch

Doyenne pédagogie spécialisée
Mme Jung 021 315 99 47 federica.jung@lausanne.ch

Infirmerie
Mme Rappaz 021 315 47 37
Mme Boulot 021 315 47 37
8h00-12h00 & 13h30-17h00

Economat
Mme Burnier 021 315 47 17
Ma et Je : 8h00-11h00

Médiation
M. Grandjean dimitri.grandjean@edu-vd.ch
Mme De Gottardi gaia.degottardi@edu-vd.ch

Bibliothèque

Mme Hochart	021 315 47 13	bibliotheque-bethusy@lausanne.ch

Lu: 9h-11h30 & 12h-15h
Ma-Je-Ve: 8h15-11h30 & 12h00-16h45
Me: fermée

Psychologue, psychomotricien·ne et logopédiste (PPL)

Office de psychologie scolaire

Secrétariat	021 315 62 22	psychologie.scolaire@lausanne.ch

Psychologue : M. Sinopoli
Logopédiste : Mme Bizzozero
Psychomotricienne : Mme Ruffieux

Conseillères en orientation scolaire et professionnelle

Mme Zwissig	021 315 47 39	anne-christine.zwissig@vd.ch
Mme Galassi	021 315 47 39	lucie.galassi@vd.ch

Conseillère sociale scolaire

Mme Lenis	079 200 20 85	helene.lenis@lausanne.ch

Educatrice en milieu scolaire

Mme Crisci	076 456 93 52	

Directrice parascolaire

Mme Girard	079 342 59 80	sylvie.girard@lausanne.ch
Equipe	079 869 51 55	parascolaire.bethusy@lausanne.ch

3. Les structures d'aide

Il existe différentes structures à disposition dans notre établissement. Durant l'année scolaire, il est possible que vous échangiez au sujet de l'une ou l'autre de ces structures avec les enseignantes et enseignants de votre enfant. Afin de pouvoir le faire de manière constructive et efficace, il nous a semblé important de vous faire parvenir une liste de ces dispositifs, brièvement explicités ci-dessous.

- **Espace Pédagogique (EP) :** un lieu d'accueil est organisé pour permettre aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages scolaires de bénéficier d'un soutien important. L'Espace Pédagogique permet à de nombreux élèves de recevoir un enseignement en individuel ou en petits groupes dispensé par des enseignantes et enseignants spécialisés.

- **Appuis** : pour les besoins de soutien scolaire plus légers, des appuis sont proposés par tranches de quelques semaines. Cela permet des mises à niveau aux élèves qui ont besoin de reprendre des notions pas encore acquises. Ponctuellement, des appuis de quelques périodes peuvent également être organisés lors d'un retour en classe après une maladie par exemple.

- **Méthode de la préoccupation partagée (MPP)** : la problématique du harcèlement nous préoccupe particulièrement. Pour assurer une meilleure prise en charge de ces situations, plusieurs enseignantes et enseignants ont été formés à la méthode de la préoccupation partagée.

- **Educatrice et éducateur en milieu scolaire :** un groupe d'éducatrices et d'éducateurs en milieu scolaire est à disposition des établissements lausannois pour intervenir individuellement ou en groupe. Ces personnes seront amenées à intervenir auprès des élèves et parfois des parents pour permettre à l'enfant d'acquérir de meilleures compétences sociales.

- **SIOP :** un lieu qui peut accueillir un élève qui perturbe le bon déroulement d'un cours. Cela garantit aux autres de pouvoir poursuivre sereinement leurs apprentissages. L'élève envoyé à la SIOP peut être entendu et avoir un échange avec une intervenante ou un intervenant qui le conseillera et l'orientera si besoin vers d'autres ressources.

- **Aide aux devoirs** : Pour les élèves de 9ème à 11ème de la voie générale, une permanence est assurée par des enseignantes et enseignants pour permettre aux élèves d'être soutenus pour effectuer leurs devoirs. La structure « Aide aux devoirs » est proposée 3 fois par semaine. Cette offre complète **les devoirs accompagnés** organisés par la Ville de Lausanne pour les 7/8P.

- **Cours facultatifs** : pour compléter l'offre scolaire avec des matières plus récréatives en lien avec la culture et le sport, plusieurs cours facultatifs sont organisés.

- **Projet LIFT** : Afin de soutenir les élèves qui arrivent au terme de leur scolarité, plusieurs projets en lien avec la formation professionnelle sont également à disposition. Le projet LIFT permet à des élèves d'effectuer des stages en entreprises. Une collaboration étroite avec la conseillère en orientation est également organisée.

4. Prise en charge des élèves victimes de harcèlement

Entraide et Bien vivre à Béthusy

« Méthode de la préoccupation partagée » pour intervenir lors de situations de harcèlement-intimidation entre élèves.

L'établissement de Béthusy se soucie depuis de nombreuses années du bien-être des élèves et s'engage pour la promotion d'un climat d'établissement serein, propice à un apprentissage de qualité.

Comme les autres établissements scolaires, notre école peut toutefois être le théâtre de situations de harcèlement-intimidation qui se manifestent par des actions répétées d'un groupe d'élèves sur une ou un élève (moqueries, mises à l'écart, etc.). La plupart du temps, cela se déroule en dehors du regard des adultes.

Afin de pouvoir répondre efficacement et rapidement, une équipe de professionnelles et professionnels est spécialement formée à la « Méthode de la préoccupation partagée ». Cette équipe se nomme **Entraide et Bien vivre à Béthusy** et se présentera ainsi aux élèves.

Cette méthode bienveillante et non-blâmante consiste à rencontrer plusieurs fois les élèves pouvant aider à améliorer la situation : des élèves témoins, des élèves ayant participé de près ou de loin à l'intimidation, voire pas du tout. Ces entretiens sont reconduits jusqu'à ce que la dynamique de groupe inappropriée prenne fin.

Votre enfant pourrait être amenée ou amené à participer à un de ces entretiens qui n'aura aucune conséquence sur son cursus. Généralement, les parents ne sont pas informés de ces brefs échanges pour des raisons d'efficacité et de réactivité. Toutefois, et quand la situation le nécessite, un retour leur est donné. Un soutien particulier sera mis en place pour l'élève en souffrance et ses parents en seront informés.

Pour d'autres situations de violence, la direction peut décider de mesures ou sanctions qui lui semblent proportionnées.

Si vous ou votre enfant souhaitez parler d'une situation de harcèlement-intimidation ou avoir plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez contacter la doyenne ou le doyen de référence de votre enfant.

Davantage d'informations se trouvent sur le site de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire qui déploie le dispositif cantonal :

Lien

5. Règlement

Le règlement interne de l'Établissement primaire et secondaire de Béthusy-Lausanne a pour but de donner un cadre général favorable à l'apprentissage, dans le respect mutuel. Il est consultable via le code QR ci-joint sur le site de Béthusy.

Lien règlement

Les élèves prendront connaissance de ce règlement en classe avec leur enseignant. Nous attirons votre attention en particulier sur différents éléments essentiels au bon déroulement des apprentissages et de l'enseignement :

- Ponctualité des élèves.
- Utilisation des téléphones portables et appareils connectés interdite dans l'enceinte de l'établissement avant, pendant et après les cours.
- Présence en classe avec le matériel nécessaire : agenda, trousse, cahiers etc.
- Respect général d'autrui, des locaux et du matériel.

6. Procédure pour les absences et les demandes de congé

Absence prévisible (rendez-vous médical, etc.)

Les parents annoncent l'absence au/à la titulaire de la maîtrise de classe. Cette annonce se fait par écrit dès que possible au moyen du formulaire disponible en fin d'agenda.

Demande de congé

Lors d'une demande de congé, les parents font la demande par écrit au directeur, au minimum deux semaines à l'avance, par courrier ou au moyen du formulaire disponible en fin d'agenda. En cas d'autorité parentale conjointe, la demande doit être signée par les deux parents. Remarque : En principe, il n'est pas accordé de congé immédiatement avant ou après les vacances
(RLEO art. 54§1).

Annonce de congés « joker »

Les congés « joker » sont annoncés par e-mail si possible au moins deux semaines à l'avance mais au plus tard deux jours avant la date du début du congé.

Destinataire :	**absence-by@lausanne.ch**
Copie :	***Nom de l'enseignant·e***
Objet :	**Congé joker de *Prénom et NOM de l'élève*, *Classe***
Texte :	***Prénom de l'élève*** **sera absent(e) … (préciser la/les demi-journées concernées)**

Précisions sur les congés « joker » :

Absence non prévisible (maladie, accident, etc.)

Les parents informent l'établissement par e-mail, avec copie au maître ou à la maîtresse de classe, avant le début des cours de la manière suivante :

Destinataire :	**absence-by@lausanne.ch**
Copie :	***Nom de l'enseignant·e***
Objet :	**Absence de *Prénom et NOM de l'élève*, *Classe***
Texte :	***Prénom de l'élève*** **sera absent(e) … (*préciser le début, la fin de l'absence prévue ainsi que le motif*)**

L'absence de l'enfant doit être signalée chaque jour, sauf si la durée de l'absence est clairement annoncée dès le début de celle-ci.
L'annonce effectuée de cette manière fera également office de justification d'absence.

CONGÉ JOKER

À partir de la rentrée scolaire d'août 2024, les familles peuvent utiliser le congé joker. Pour ce nouveau type de congé, les parents n'ont pas besoin de donner une justification. Le congé joker est automatiquement validé, pour autant qu'il respecte les conditions suivantes :

- Il est possible d'annoncer au maximum 6 demi-journées de congé joker par année scolaire ;
- Il est possible de prendre au maximum 2 demi-journées de congé joker à la fois, même si elles sont séparées par un week-end, des vacances, un jour férié ou un congé collectif ;
- Un congé joker s'annonce par écrit directement à la maîtresse ou au maître de classe ;
- Il doit être annoncé au moins 2 jours à l'avance ;
- Les congés joker ne sont pas possibles :
  - le premier jour d'école de l'année scolaire ;
  - lors des sorties pédagogiques, courses d'école, camps, etc. ;
  - les jours des épreuves cantonales de référence, les jours de l'examen de certificat ;
  - les jours qui précèdent ou qui suivent immédiatement un congé motivé individuel accordé, même s'ils sont séparés par un week-end, des vacances, un jour férié ou un congé collectif ;
- Il n'est pas possible de prendre un congé joker si l'élève a déjà eu l'équivalent de 2 semaines de congé (motivé + joker) durant l'année scolaire ;
- L'annulation d'un congé joker doit avoir lieu au moins 2 jours à l'avance. Sinon, le congé joker sera considéré comme utilisé.

Comme pour tout type d'absence, les parents sont responsables de s'assurer que leur enfant rattrape le travail manqué. Chaque enseignante ou enseignant leur fournit les éléments nécessaires à ce rattrapage.

Les justificatifs d'absence-congé de cet agenda (pages 99 et suivantes) n'ont pas encore de case « congé joker ». Dans l'intervalle, il est possible d'écrire « congé joker » dans la partie *Motif*. Une version numérique mise à jour du formulaire est disponible en ligne (lien de gauche ci-dessous).

vd.ch/scolarite
→ Absences, congés et vacances scolaires

Exemples d'utilisation du congé joker

Pour prolonger un week-end :

- ✓ un vendredi toute la journée
- ✓ un lundi toute la journée
- ✓ un vendredi après-midi et le lundi matin d'après
- ✗ un jeudi et un vendredi toute la journée (= 4 demi-journées à la fois)
- ✗ un vendredi et le lundi d'après toute la journée (= 4 demi-journées à la fois)

Pour bénéficier d'un congé en semaine :

- ✓ un mardi ou un jeudi toute la journée
- ✓ un mercredi matin
- ✓ un mardi après-midi et le mercredi matin
- ✓ la journée qui précède une journée de mise en congé exceptionnelle de l'ensemble des élèves de l'établissement
- ✗ un mardi toute la journée et le mercredi matin (= 3 demi-journées à la fois)
- ✗ un mercredi matin et le jeudi toute la journée (= 3 demi-journées à la fois)

Pour partir un jour plus tôt en vacances ou en week-end prolongé, ou pour revenir un jour plus tard :

- ✓ la journée du vendredi qui précède les vacances
- ✓ la journée du lundi qui suit les vacances (hors rentrée scolaire d'août)
- ✓ la journée du mardi qui suit le week-end du Jeûne
- ✓ le vendredi après-midi qui précède les vacances et le lundi matin qui les suit
- ✗ la journée du vendredi qui précède les vacances et la journée du lundi qui les suit (= 4 demi-journées à la fois)
- ✗ la matinée du mercredi qui précède le week-end de l'Ascension et la journée du lundi qui le suit (= 3 demi-journées à la fois)

Pour prolonger un congé motivé individuel accordé :

- ✗ le jour d'école précédant le premier jour du congé motivé individuel accordé (= précède immédiatement le congé accordé)
- ✗ le lundi suivant un congé motivé individuel accordé se terminant le vendredi précédent (= suit immédiatement le congé accordé)

Base légale : Art. 54a b) Congés non motivés (RLEO)

7. Appuis

L'appui est, d'une façon générale, destiné aux élèves qui rencontrent certaines difficultés dans une ou plusieurs branches et qui sont disposés à y participer d'une façon sérieuse.

En 7ème et 8ème, les appuis sont dispensés par la maîtresse ou le maître de classe qui convoque les élèves. Les horaires sont communiqués en début d'année.

En 9ème, 10ème et 11ème, les appuis sont dispensés par des enseignant·e·s de branches. Les élèves s'y rendent volontairement ou sur demande d'un·e enseignant·e.

Horaire : APPUIS 9 à 11ème

Les appuis ont lieu de 7h45 à 8h10

BRANCHES	ENSEIGNANT·E	SALLES	JOUR
Français	M. Aellen	A38	Mercredi
	Mme Kolb	A23	Vendredi
Allemand	M. Wittwer	A24	Mardi
	Mme Musco	A23	Jeudi
Anglais	Mme Rossetti	E.011	Mardi
	Mme Heer	B21	Jeudi
Mathématiques	Mme Giulietti	A01	Lundi & Mercredi
OS MEP	Mme Giulietti	A01	Mardi & Jeudi

8. Cours facultatifs

Vous trouverez ci-dessous la liste ainsi qu'un descriptif des cours facultatifs organisés par l'Établissement pour l'année **2026-2027.**

L'inscription se fait en ligne via le code QR suivant :

Une séance d'information aura également lieu à l'aula le jeudi 27 août 2026 de 15h30 à 16h00.

Les élèves s'inscrivent en principe à un ou deux cours, ceci afin de ne pas surcharger leur programme hebdomadaire. **Il va sans dire que celle ou celui qui s'inscrit à l'un ou l'autre cours est tenu·e de le suivre régulièrement.** Les cours débuteront **le lundi 7 septembre 2026**. Les élèves seront convoqué·e·s via le tableau d'affichage du bâtiment A et les portes d'entrée du bâtiment C.

Les cours à l'horaire priment sur les cours facultatifs. En cas de collision horaire entre le cours facultatif choisi et un autre cours à l'horaire, les élèves doivent s'adresser à la ou au responsable du cours facultatif pour voir si un arrangement est possible.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser aux enseignant·e·s concerné·e·s ou à M. Christophe Nicollier, doyen administratif par téléphone au 021 315 47 06 ou par e-mail à christophe.nicollier@lausanne.ch.

Music by us — **7ème à 10ème** — **Mmes Heer et de Graaff**
30 élèves maximum : inscription dès début décembre — **Aula - Lu. 15h30-16h30**

Bien plus qu'un chœur scolaire, un lieu d'expression, de création et d'amitiés. Théâtre, chant et danse mèneront à de la comédie musicale. Différents projets seront à l'honneur : Concert de Noël, spectacle de comédie musicale, participation aux promotions, etc.

Improvisation théâtrale — **7ème à 11ème** — **M. Nicollier et M. Rabet**
Aula

7ème	**Ma. 15h30-16h30**
8ème	**Je. 15h30-16h30**
9ème à 11ème	**Ve. 15h30-16h45**

Qu'est-ce que l'improvisation théâtrale ? Vaste sujet… Du western spaghetti aux pièces de Molière, de la comédie musicale à la science-fiction cyber punk, du solo dramatique aux scènes de vie en groupe ; l'improvisation théâtrale peut être tout ça. Ici, pas de textes, pas de décors, pas de costumes. Juste des comédiens avec leurs idées qui créent des situations de jeu unique en temps réel.

Le but de cet atelier est de permettre aux élèves de s'initier aux arts de la scène en pratiquant le théâtre en toute liberté. L'improvisation permet en effet de parcourir tous les univers, de créer toutes les situations et d'interpréter tous les personnages qui peuplent l'imaginaire de chacun. De plus, chaque élève aura l'occasion de participer à un match d'improvisation et représentera les couleurs de Béthusy. Et bien sûr, au milieu de tout ça, la chose la plus importante : le plaisir de jouer !
Ce cours est décomposé en deux niveaux. Un cours débutant permettra aux élèves de 7P et 8P d'acquérir une présence scénique et de poser leur voix. Pour les élèves de 9P à 11P, des exercices de réactivité, d'interprétation ou encore de mise en scène sont ajoutés afin de créer les situations de jeu les plus incroyables !

Programme du cours débutants :

- Exercices d'imagination, de réflexe, d'écoute.
- Approche du personnage.
- Saynètes improvisées.
- Participation à la ligue Poussin de l'Association vaudoise des ligues d'improvisation.

Programme du cours avancé :

- Exercices d'imagination, de réflexe, d'écoute.
- Création de personnages.
- Approche de la mise en scène.
- Travail d'interprétation théâtrale.
- Participation à la Coupe écolière de l'Association vaudoise des ligues d'improvisation.

Arts visuels **8ème à 11ème Mme Mettraux**
20 élèves maximum **A41 - Lu. 15h30-16h30**

Dans cet atelier vous avez à disposition une salle, du papier, du matériel, des livres, des documents et … une enseignante. Vous pouvez y dessiner, faire de l'illustration, peindre, faire des petites maquettes ou gravures. …Ce cours est conçu comme un espace où chacun arrive avec un projet de ce qu'il souhaite y faire. Le but est de vous permettre de réaliser vos idées, de vous entrainer pour ce que vous aimeriez savoir faire ou encore d'expérimenter des nouvelles techniques.

Journalisme et édition **9ème à 11ème Mme Mason**
10 élèves maximum **E.110 - Ve. 15h30-16h30**

Ce cours propose un atelier créatif lié au photojournalisme, à l'édition et l'image. Vous aurez à disposition une salle, des ordinateurs avec divers logiciels, des livres, des documents et l'enseignante. Mais surtout, nous pourrons nous atteler à la compilation du Yearbook de Béthusy :

- Compilation du Yearbook de Béthusy.

- Atelier Pages **:** traitement de texte, mise en page, typographie.
- Atelier reportage : challenges photographiques.
- Ateliers recherche d'informations : construction d'interviews.
- Atelier recherches visuelles : google image, ChatGPT, Pinterest, etc.
- Atelier photographique : utilisation d'Ipads et de téléphones portables pour prendre des photos (événements, spectacles, chantée, 4km, école à la montagne, bal, cross, etc.)
- Visites de l'imprimeur du yearbook au Mont-sur-Lausanne, visite d'expositions en lien avec l'image.

Travaux manuels **9ème à 11ème M. Mirabile**
12 élèves maximum **B1 - Lu. 15h30-16h30**

Cet atelier propose à choix :

- Ce qui nous transporte : une planche à roulettes.
- Ce qui me passionne – le jeu : mini-billard américain ou une armoire à jeu de fléchettes.
- Ce qui est utile : un moulin à poivre ou un grill ou une horloge.
- Ce qui m'anime : un haut -parleur pour téléphone portable.
- Ce qui utilise le soleil : une auto solaire, une lampe ou un cadre-vitrail.

Introduction à la programmation **9ème à 11ème M. Walter**
12 élèves maximum **E.110 - Lu. 15h30-16h30**

Le but de ce cours est de permettre aux élèves de découvrir le fonctionnement d'un langage informatique et d'en comprendre la logique. A l'aide de la plateforme **Code.org** nous allons apprendre les bases de ce qui constitue le code derrière nos outils de tous les jours. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances dans le domaine. Le cours débutera par 6 semaines d'introduction pour découvrir ce qu'est la programmation.

9. Accompagnement professionnel et permanence informatique

Le cours **Accompagnement professionnel et permanence informatique** offre aux élèves un espace d'accompagnement personnalisé dans leurs projets scolaires et professionnels.

« Une opportunité d'anticiper sereinement la recherche de stage en 10ème année »

Pour qui ?

- Les élèves de 7H à 12CERT.
- Sans inscription préalable.
- Ouvert à toutes et tous, que ce soit pour un besoin ponctuel ou un suivi régulier.

Contenu du soutien informatique :

- Utilisation des outils numériques scolaires.
- Mise en forme de travaux et projets.
- Gestion de documents, présentations, recherches.

Accompagnement professionnel et préparation à la recherche de stage dès la 10ème année :

- Recherche d'un stage d'observation ou de découverte.
- Rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Préparation aux entretiens.
- Prise de contact avec des entreprises

Enseignants	Mme Baud et M. Pfister
Lieu	Salle B22
Horaire	Jeudi de 11h50 à 12h35 et de 12h50 à 13h35.

10. Accueil parascolaire et devoirs accompagnés : 7ème et 8ème

En bref...

→ L'accueil parascolaire 7-8P est un accueil en dehors des heures scolaires proposé dans les écoles avec :

- Un accompagnement par une équipe éducative professionnelle
- La vérification de la présence de l'enfant
- Un repas équilibré
- Des activités variées
- La possibilité de faire ses devoirs

Infos pratiques

- Ouvert du lundi à vendredi, midi et après-midi selon les horaires scolaires et mercredi jusqu'à 14h00
- Uniquement sur inscription par les parents sur www.lausanne.ch/parascolaire-7-8P →
- Repas compris dans la prestation
- Prix selon les revenus des parents

www.lausanne.ch/apems

Un espace pour...

→ Parler, se détendre, imaginer, exprimer des envies, lancer des projets, rencontrer des amies et des amis

L'accueil parascolaire 7-8P au quotidien

Les parents

- avertissent l'équipe en cas d'absence, par message ou téléphone
- peuvent changer de contrat pour le mois suivant

Les enfants

- peuvent quitter l'enceinte de l'école seulement avec l'accord des parents et de l'équipe
- informent l'équipe parascolaire si leur programme scolaire change (appui, cours facultatif, conseil de délégués, etc.)
- prennent le repas au réfectoire
- peuvent faire leurs devoirs encadrés par l'équipe éducative

L'équipe éducative

- fait confiance à la parole de l'enfant et favorise son autonomie
- doit savoir où se trouve l'enfant

Nos équipes

Dans chaque lieu, l'accueil est assuré par une équipe éducative professionnelle.

L'équipe éducative soutient et encourage...

La participation des enfants

Les enfants apportent leurs idées, créent et mènent leurs projets en autonomie avec le soutien des adultes.

Le droit à la différence

Les adultes accompagnent les enfants à l'ouverture et à la tolérance, pour que chacun et chacune trouve une vraie place.

Le plaisir de vivre ensemble

Les enfants se retrouvent pour partager leurs avis, se détendre et construire des activités selon leurs intérêts.

La confiance

La confiance des adultes dans les capacités des enfants permet de tisser de liens forts et de vivre des expériences sereinement.

www.lausanne.ch/parascolaire-7-8p

→ **INFORMATIONS**

Service des écoles et du parascolaire
Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers
Place Chauderon 9 – 1003 Lausanne
021 315 64 11

konsept.ch

Informations pratiques

En cas d'absence de votre enfant (maladie, congé, etc.), merci d'en informer le parascolaire soit par message au 079 869 51 55, soit par e-mail à parascolaire.bethusy@lausanne.ch.

En cas de besoin d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe du parascolaire par le même biais.

Pour toute demande de modification de contrat de prestations, merci de vous adresser à la directrice du parascolaire Mme Sylvie Girard à l'adresse e-mail suivante : sylvie.girard@lausanne.ch

L'accès à un repas chaud pour les élèves de 7ème et 8ème année sur le site de Béthusy **n'est disponible que sur inscription au parascolaire**.

Pour les élèves qui ne sont pas inscrits au parascolaire, **un espace de pique-nique** intérieur leur est réservé au **rez-de-chaussée du bâtiment C**.

11. Aide aux devoirs : 9ème à 11ème voie générale

L'Établissement de Béthusy a mis en place une structure d'aide pour soutenir les élèves de VG et ACC dans leurs devoirs.

Sur inscription, votre enfant pourra bénéficier d'une aide personnalisée pour effectuer ses devoirs en petits groupes. Ces petits groupes seront encadrés par des enseignants de l'Établissement qui soutiendront les élèves dans leur travail, répondront à leurs questions et les aideront à s'organiser et à devenir plus autonomes. **Généralement**, ces moments ont lieu :

Les mardis de 15h30 à 16h15 et de 16h15 à 17h00

Les jeudis de 15h30 à 16h15 et de 16h15 à 17h00

Les mercredis de 13h à 14h

L'aide aux devoirs débutera en semaine 3.

Les élèves peuvent être inscrits à une, deux ou trois séances par semaine. Le formulaire d'inscription sera distribué par la maîtresse ou le maître de classe.

Un contrôle des présences sera effectué à chaque séance. En cas d'absence injustifiée, les parents en seront informés.

Avant de commencer leur travail, les élèves recevront une collation. Afin de contribuer aux frais engendrés, une participation financière annuelle de **30 francs par séance hebdomadaire** est demandée, soit :

- **30 francs** pour une séance par semaine ;
- **60 francs** pour deux séances par semaine ;
- **90 francs** pour trois séances par semaine.

Le solde des frais liés à la collation ainsi que l'ensemble des coûts pédagogiques sont pris en charge par l'Établissement.

Si cette participation financière devait représenter une difficulté, nous vous invitons à prendre contact en toute confidentialité avec le doyen administratif, **M. Mathieu Ballif** (mathieu.ballif@lausanne.ch).

12. Accueil libre au réfectoire pour repas de midi : 9ème à 11ème

Ci-dessous vous trouverez les informations au sujet des prestations de repas dans les réfectoires destinés aux élèves du cycle secondaire 9-11S.

Repas

Durant toute l'année scolaire, les jeunes peuvent se rendre au réfectoire pendant la pause de midi pour consommer un repas chaud et équilibré ou leur pique-nique. Une équipe parascolaire est présente pour les accueillir et veiller au bon déroulement de ce moment de pause. **Les jeunes restent toutefois sous la responsabilité des parents**.

L'inscription se fait par un QR code directement sur le site Eldora (voir QR code et mode d'emploi pour inscription aux pages suivantes du présent document). Toutefois, il reste possible d'acheter un repas directement sur place au prix de 8 francs. Des options végétariennes ou sans porc sont disponibles. Le·la jeune gère seul·e le suivi de son régime alimentaire (allergies, etc.).

Les parents des enfants de 9ème à 11ème qui rencontrent des difficultés financières peuvent adresser une demande de subside au Service des écoles et du parascolaire (SEP) au moyen des formulaires que vous trouverez sur le code QR ci-joint.

Les menus de la semaine sont disponibles via le code QR ci-joint.

Ces prestations sont sous la responsabilité de la directrice de la structure parascolaire de Béthusy, Madame Sylvie Girard, qui peut être contactée par mail : sylvie.girard@lausanne.ch ou par téléphone au 079 342 59 80.

13. Fonctionnement du réfectoire

Chers convives

L'équipe d'Eldora du Restaurant de Béthusy a le plaisir de concocter quotidiennement vos repas avec des produits **frais, de saison**. Nous travaillons exclusivement avec de la **viande suisse** et des **poissons labélisés MSC et ASC**. Nos **fruits et légumes régionaux sont labélisés, parfois bio** également.

Le Restaurant de Béthusy est labélisé **« Fait Maison »**.

Notre Chef vous propose des découvertes et des animations culinaires, dans le respect d'un équilibre alimentaire adapté à vos enfants. Celles-ci sont planifiées de façon hebdomadaire en étroite collaboration avec notre diététicienne.

NOUVEAU SYSTÈME DE RÉSERVATION POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN 9-11S

Afin de faciliter le passage au restaurant, nous avons le plaisir de vous présenter les informations relatives au Restaurant de Béthusy.

Une plateforme est mise à votre disposition afin de préréserver et prérégler les repas pour la date du 18 août 2025. Ce système vous permet également **d'imprimer le QR Code d'identification**, de consulter les menus proposés, de vérifier les transactions effectuées et l'état du compte. Vous aurez en permanence la possibilité d'imprimer le relevé des transactions ainsi que le justificatif pour la déclaration d'impôts.

https://restaurants-scolaires-lausanne.eldora.ch

AVANTAGES DU SYSTÈME DE RÉSERVATION DE MENUS EN LIGNE

- Soutien à la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Limitation du déplacement de vos enfants avec du cash ;
- Anticipation des réservations de menus ;
- Contrôle et maîtrise du choix de menus de vos enfants ;
- Optimisation des flux au restaurant ;
- Choix et sensibilisation aux menus avec vos enfants ;
- Garantie que les enfants présents au 2e service puissent avoir le repas de leur choix.

RÉSERVATION DES REPAS

La réservation des repas doit être faite au **minimum 72 heures ouvrables** à l'avance. Les annulations ou absences doivent être communiquées le jour même avant 8 h 30 au plus tard.

CHARGEMENT DU COMPTE

Plusieurs moyens de paiement sont à disposition parmi lesquels: TWINT, MasterCard, Visa, Postfinance. Votre compte utilisateur devra être alimenté en tout temps.

REPAS AU RESTAURANT

Lors du passage au restaurant, le QR Code d'identification imprimé via la plate-forme de réservation, est requis pour recevoir son repas.

NOTRE RESPONSABLE DE RESTAURANT ET SON ÉQUIPE

A partir du 18 août 2025, toute l'équipe d'Eldora se réjouit de vous accueillir et vous souhaite un bon appétit !

MODE D'EMPLOI POUR INSCRIPTION

1. **ACCÉDER AU SITE:** https://restaurants-scolaires-lausanne.eldora.ch
2. **CRÉER UN COMPTE**
3. **CLIQUER SUR LE BOUTON «SÉLECTIONNER UN ENFANT»** Et choisir le nom adéquat
4. **PROCÉDER AU PAIEMENT** (Visa, Mastercard, Posfinance, American Express, Twint)
5. **LE COMPTE EST ALIMENTÉ OU LE CHARGEMENT EST VALIDÉ**
6. **PRÉSENTER LE QR CODE À L'ENTRÉE DU SELF-SERVICE**
7. **DÉBIT DU REPAS**

14. Informations de la commission d'établissement (CET)

COMMISSION
D'ETABLISSEMENT
BETHUSY

PARENTS,
VOTRE AVIS COMPTE !

Ville de Lausanne

La Commission d'Etablissement de Béthusy

Depuis plusieurs années, la CET se réunit quatre fois l'an et échange sur des sujets variés comme :

- le fonctionnement de l'école et ses infrastructures
- le lien entre l'école, les quartiers et les familles
- l'alimentation et la santé des adolescents et adolescentes
- l'accueil parascolaire et les devoirs accompagnés
- nos initiatives et projets

Les séances regroupent des parents d'élèves, des membres du personnel de l'établissement, des personnes issues du milieu associatif ainsi que des représentantes et représentants des autorités communales.

Désirez-vous devenir membre de la CET ou nous apporter de l'aide lors de nos événements ? Toutes les informations pratiques se trouvent sur la page web de la CET.

Quelques exemples de projets réalisés:

- visite de l'établissement pour les nouveaux élèves de 7e et leurs parents
- organisation de conférences thématiques
- aménagement de potagers scolaires à Béthusy et création d'un étang
- réflexion sur l'aménagement des sanitaires
- sensibilisation à la nutrition et aux recettes durables
- financement de projets de vie scolaire

Vous avez des questions, Vous désirez des informations ? Contactez-nous par email!

Bethusy@lausanne-cet.ch

Pour toute autre demande, rendez-vous sur la page web de notre CET!

lausanne.ch/cet-bethusy

Illustration : Bibadash/Shutterstock.com

15. Plan de l'établissement